

Registre des communications de renseignements personnels

Fiche : 01

Renseignement :	Nom ; Prénom ; Date de naissance ; Date d'entrée en service, date prévue de la retraite, date du mariage, nombre d'années de participation au régime, sommes accumulées au régime en regard de la participation
Personne ou organisme receveur :	Ex-conjoint
Usage projeté :	Détermination de la valeur de rente acquise durant les années du mariage. Suite à un divorce ou une séparation, un relevé officiel de cession des droits est envoyé à l'ex-conjoint
Raisons justificatives :	Application de la <i>Loi sur les régimes complémentaires de retraite</i> (ou ordre de la Cour)
Article de la Loi sur l'accès :	Article 67

Fiche : 02

Renseignement :	Dossier de réclamation concernant l'accident du travail (rapport d'enquête et d'analyse de l'accident, rapports médicaux, etc.)
Personne ou organisme receveur :	CSST
Usage projeté :	Étude du dossier
Raisons justificatives :	Application de la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i> et de la <i>Loi sur la santé et la sécurité du travail</i>
Article de la Loi sur l'accès :	Article 67

Renseignement :	Nom ; Prénom ; Téléphone (résidence) ; Téléphone (travail) ; Informations contenues aux formulaires « Demande d'alimentation » et « Déclaration de travaux », numéro de l'entrepreneur, adresse des travaux, nom du responsable de l'abonnement, usage du lieu
Personne ou organisme receveur :	Régie du bâtiment
Usage projeté :	Informations essentielles à la Régie du bâtiment pour assumer sa mission de surveillance – Obtention du permis de raccordement
Raisons justificatives :	Application de la <i>Loi sur le bâtiment</i>
Article de la Loi sur l'accès :	Article 67

Renseignement :	Fichier des consommations d'électricité et liste des demandes de raccordement au réseau et d'augmentation de la puissance
Personne ou organisme receveur :	Ministère du Revenu du Québec
Usage projeté :	Application des lois fiscales
Raisons justificatives :	Application de la <i>Loi sur le ministère du Revenu</i>
Article de la Loi sur l'accès :	Article 67

Renseignement :	Nom ; Prénom ; Sexe ; Date de naissance ; Adresse résidentielle ; Salaire ; Date de diplôme
Personne ou organisme receveur :	Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec SPSI - Syndicat professionnel des scientifiques de l'Ireq Syndicat des technologues d'Hydro-Québec Syndicat des employé-e-s de réseau d'Hydro-Québec Section locale 4785 du SCFP (constables) Syndicat des employés-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec Syndicat des spécialistes d'Hydro-Québec Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec APCPNHQ – Association professionnelle des cadres de premier niveau d'Hydro-Québec
Usage projeté :	Application des conditions de travail
Raisons justificatives :	Application des conventions collectives et de l'entente de partenariat
Article de la Loi sur l'accès :	Article 67.1

Renseignement :	Informations nécessaires aux calculs actuariels
Personne ou organisme receveur :	AON Conseil Inc. Conseillers Buck, une société d'ACS
Usage projeté : évaluations	Services professionnels d'actuariat pour l'établissement des valeurs de rente et actuarielles du régime de retraite
Raisons justificatives :	Exécution du contrat
Article de la Loi sur l'accès :	Article 67.2

Renseignement : Nom ;
Prénom ;
Date de naissance

Personne ou organisme receveur : Firme Ad Hoc Recherche

Usage projeté : Réalisation du sondage *Écoute du personnel*

Raisons justificatives : Exécution du contrat

Article de la Loi sur l'accès : Article 67.2

Renseignement : Nom ;
Prénom ;
Sexe

Personne ou organisme receveur : Firme Multi Réso Recherche Marketing

Usage projeté : Réalisation du sondages *Écoute des nouveaux employés*

Raisons justificatives : Exécution du contrat

Article de la Loi sur l'accès : Article 67.2

Renseignement :	Nom ; Prénom ; Téléphone (résidentiel) ; Adresse résidentielle ; Numéro du dossier, numéro d'abonné, consommation et ventes d'électricité de la dernière année
Personne ou Organisme receveur :	Som Saine Marketing Le groupe Multi Réso Multi Réso Synergis CROP Ad Hoc Gohier Marketing Léger Marketing Opinion Impact TNS Canadian Facts ADEC Géocom Société conseil BPS Ipsos Décarie
Usage projeté :	Réalisation du sondage de la satisfaction de la clientèle ainsi que l'utilisation de l'électricité dans les marchés
Raisons justificatives :	Exécution du contrat
Article de la Loi sur l'accès :	Article 67.2

Renseignement :	Nom ; Prénom ; Date de naissance ; Mobilité de l'employé ; Adresse courriel
Personne ou organisme receveur :	Entreprise de téléphonie Élix
Usage projeté :	Gestion de l'application informatique MIRE
Raisons justificatives :	Exécution du contrat
Article de la Loi sur l'accès :	Article 67.2

Renseignement :	Variable selon les mandats octroyés dans le cadre du traitement d'un dossier
Personne ou organisme receveur :	Experts externes
Usage projeté :	Produire un rapport d'expertise
Raisons justificatives :	Obtention de services professionnels requis dans le cadre du traitement d'un dossier de nature juridique
Article de la Loi sur l'accès :	Article 67.2

Renseignement :	Nom ; Prénom ; Adresse résidentielle ; Dossier de crédit (sommes dues, états de comptes) ; Numéro de compte
Personne ou organisme receveur :	Société Makivik
Usage projeté :	Valider l'admissibilité du client au <i>Programme de subvention d'utilisation efficace de l'énergie (PUEÉ)</i> auprès de la clientèle résidentielle et d'affaires d'Hydro-Québec
Raisons justificatives :	Exécution du contrat
Article de la Loi sur l'accès :	Article 67.2

Renseignement :	Nom ; Prénom ; Dossier de réclamation suite à un décès
Personne ou organisme receveur :	ACE INA Life Insurance
Usage projeté :	Assurance accident (mort, mutilation pour les membres du Conseil d'administration d'Hydro-Québec uniquement)
Raisons justificatives :	Exécution du contrat
Article de la Loi sur l'accès :	Articles 67.2 et 70.1

Renseignement :	Nom ; Prénom ; Numéro d'assurance-sociale ; Adresse résidentielle ; Téléphone (résidence) ; Téléphone (travail) ; Adresse de service, montant à recouvrer, numéro de dossier des affaires juridiques, numéro de cause, date du jugement, période de facturation du compte, numéro du dossier client Hydro-Québec, numéro de partenaire, numéro de contrat, numéro de compte de contrat
Personne ou organisme receveur :	Créances garanties du Canada Ltée Group ECHO Collection Agence de recouvrement Ogilvie Equifax Agence de recouvrement TCR Limitée Services financiers NCO Inc. IQOR Canada Ltée
Usage projeté :	Recouvrement des sommes dues à Hydro-Québec
Raisons justificatives :	Exécution du contrat
Article de la Loi sur l'accès :	Article 67.2 pour tous les « organismes receveurs » et article 70.1, sauf pour Equifax et IQOR Canada Ltée